

Blotz'Notes

Blotz'Notes

Blotz'Notes

Blotz'Notes

Blotz'Notes

Blotz'Notes Blotzheim

Bulletin Municipal
février 2011



Commune

LE MOT DU MAIRE

Chers Blotzheimois et Blotzheimois,

C'est le cœur plein d'espoir et de confiance que j'aborde cette nouvelle année.

La première décennie du XXI^{ème} siècle est passée très vite tant la gestion de la chose commune, « res communis », nous a mobilisés. Mais, c'est avec sérénité que notre ville, qui a dépassé le cap des 4000 habitants, peut envisager l'avenir.

En effet, malgré la dégradation des dotations publiques, Blotzheim, avec un budget en investissement de près de 6 millions d'euros, principalement du aux recettes du casino, peut, à juste titre, se targuer d'être une ville heureuse ! Mais le bonheur doit se partager et nous ne devons laisser personne sur le bord du chemin. C'est également la mission des élus. Aussi, l'équipe municipale s'est donné pour objectif de répondre aux besoins multiples et aux préoccupations de tous les habitants.

En faveur de la jeune génération, l'extension de l'école maternelle devrait débuter au printemps 2011 et un comité de pilotage a été créé pour le réaménagement de l'école élémentaire Jules Ferry où, dès cette année, le matériel informatique sera renouvelé et complété. Durant les vacances, l'offre en animation est étendue avec des minis-séjours couronnés de succès à l'été 2010 et des séjours skis en février 2011. En faveur de l'animation du village, la maison des associations qui devrait être achevée à la fin de l'année, mettra à disposition des associations et de la population un lieu de réunion convivial, et, d'autre part, un budget plus important sera consacré aux manifestations touristiques et culturelles tels les Festadays subventionnés en partie par la commune.

En faveur du cadre de vie, un important programme de voirie est réalisé chaque année, les arbres malades ou dangereux sont remplacés et le fleurissement a permis à Blotzheim d'obtenir sa 1^{ère} fleur en 2010 tandis qu'un atelier rassemblant les services techniques sera créé dans un bâtiment de la ZAE pour une efficacité accrue.

En faveur des moins favorisés, la maison « La Source » acquise par la commune et aménagée par le CCAS a été mise à disposition du secours catholique de Blotzheim.

Pour la conservation de notre patrimoine, d'une part, en accord avec le conseil de fabrique, d'importants travaux pour la restauration du clocher et des façades de l'Eglise Saint-Léger ont été entrepris et une réflexion sera menée sur les travaux de rénovation intérieure et le chauffage du même édifice, d'autre part, la rénovation extérieure de l'Hôtel de Ville sera accompagnée de l'aménagement d'un parc paysager à l'arrière du monument aux morts.

Pour la préservation de notre environnement 339 m² de panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit de l'école maternelle dont l'extension en ossature bois sera menée selon les normes BBC et 238 m² de membrane photovoltaïque sont prévus sur le toit de la maison des associations. La nouvelle balayeuse dés-herbe mécaniquement les fils d'eau, un système de réduction de la puissance consommée est installé sur l'ensemble des lampadaires à remplacer et un marché de fournitures en produits de nettoyage écologiques a été conclu pour les bâtiments scolaires et la mairie.

Voilà en résumé la politique d'investissement voulue par la municipalité : source de qualité de vie et de bien-être pour tous nos concitoyens, mais également, soutien puissant à l'économie et à la création d'emplois, et, garant du patrimoine pour les futures générations.

« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants ». (*Saint-Exupéry*).



Votre Maire,
Jean-Paul MEYER

DER BÜRGERMEISTER HAT DAS WORT...

Werte Mitbürgerinnen und Mitbürger von Blotzheim,

Dem neuen Jahr darf ich zuversichtlich und erwartungsvoll ins Auge sehen.

Die Verwaltung unseres Gemeingutes, des sogenannten „res communis“ hat uns dermaßen beansprucht, dass das erste Jahrzehnt des XXI. Jahrhunderts nach eigenem Ermessen unmerklich schnell verflossen ist.

Unser Dorf zählt bereits über 4000 Einwohner, eine stolze Zahl, und darf gelassen auf die Zukunft bauen. Trotz Kürzung öffentlicher Dotierungen darf Blotzheim mit über 6 Millionen Euro Investitionshaushalt – hauptsächlich dank Casinoeinnahmen – sich zu Recht zu den glücklicheren Gemeinden zählen !

Geteiltes Glück ist allerdings doppeltes Glück : kein Mensch soll am Wegesrand stehen bleiben müssen ! Wir Gewählte wollen unserem Auftrag gerecht werden. Daher haben wir uns als Ziel gesetzt, auf die vielfältigen Bedürfnisse und Anliegen aller Mitbürger tatkräftig einzugehen.

Für die jüngere Generation soll im kommenden Frühling mit der Erweiterung der Kleinkinderschule begonnen werden. Ein Beratungsausschuss wurde ins Leben gerufen, um an der Umgestaltung der Schule Jules Ferry mitzuwirken ; ihre Hardwareausrüstung soll allerdings im Laufe dieses Jahres noch erneuert und ergänzt werden. Für die Ferienzeit wird der Schuljugend eine erweiterte Palette an Beschäftigungsmöglichkeiten angeboten : Kurzaufenthalte wie diejenigen, die im Sommer 2010 bereits großen Erfolg verbucht haben, sowie Wintersport im Februar 2011.

Um Schwung ins Dorfleben zu bringen, wird nach Abschluss der Bauarbeiten – voraussichtlich zum Jahresende – das Haus der Vereine den lokalen Vereinigungen und der Bevölkerung einen gemütlichen Versammlungsrahmen bieten. Wie den zum Teil von der Gemeinde finanziell unterstützten Festardays sollen auch touristischen und kulturellen Veranstaltungen zunehmen öffentliche Mittel zukommen.

Ein aufwendiges Programm ist Jahr für Jahr erforderlich, um die Qualität unserer Lebenswelt nicht verkümmern zu lassen. Zum Beispiel werden kranke oder gefahrdrohende Bäume immer wieder gefällt und von jüngeren ersetzt. Beim Wettbewerb der blumengeschmückten Dörfer

erhielt unsere Ortschaft 2010 ihre erste Auszeichnung. Um ihren beruflichen Herausforderungen gerecht zu werden und ihr Effizienzvermögen zu steigern, werden sämtliche technischen Dienste unter einem Dach ihre Werkstätten auf dem Gewerbegebiet einrichten können.

Für die sozial Schwachen ist dem katholischen Hilfswerk von Blotzheim das Haus der Solidarität « La Source » zu Verfügung gestellt worden. Dieses Gebäude ist von der Gemeinde erworben und von der CCAS (lokale Sozialhilfestelle) eingerichtet worden.

Unser lokales Kulturerbe benötigt auch größeren Aufwand. Nach Absprache mit dem Kirchenrat sind bereits beträchtliche Reparaturarbeiten an Glockenturm und Fassaden der Pfarrkirche durchgeführt worden. Verhandlungsgespräche über innere Renovierung und Heizung stehen zwar noch bevor. Außerdem wird die äußere Instandsetzung des Rathauses mit dem Anlegen eines Landschaftsparks hinter dem Gefallenendenkmal einhergehen.

Unserer Umwelt zu Liebe wird auch umweltgerecht investiert. Daher sind 339 m² des Kleinkinderschuldaches, das gemäß Vorschriften des französischen Erneuerbare-Energien-Wärmegesetzes erweitert werden soll, mit Photovoltaikmodulen bestückt worden, für weitere 238 m² ist das Dach des Hauses der Vereine vorgesehen. Mit der neuen Straßenkehrmaschine wird das in den Rinnsalen wuchernde Unkraut maschinell, d.h. umweltschonend vernichtet. Die zu ersetzenden Straßenampeln sind mit Stromsparvorrichtungen versehen worden und was Pflege- und Reinigungsmittel von Schul- und Gemeindegebäuden betrifft, so wurde der Kauf von umweltverträglichen Produkten abgeschlossen.

Abschließend die von der Gemeinde festgelegten Investierungspolitik im Überblick : Grundlage für Lebensqualität und Wohlfühl für alle Mitbürger aber auch gewaltige Stütze für die Wirtschaft, Schaffung von Arbeitsplätzen und Bürge für das Erbgut der künftigen Generationen.

« Wir haben die Erde nicht von unseren Eltern geerbt, sondern von unseren Kindern geliehen. »
(nach Saint-Exupéry)

**Ihr Bürgermeister
Jean-Paul MEYER**

Commune

Combien ça coûte

TRAVAUX ET RÉALISATIONS - 2^{ÈME} SEMESTRE 2010

Pour répondre à la question légitime et récurrente des contribuables blotzheimois « combien ça coûte ? », nous vous présentons sous cette rubrique les travaux et opérations réalisés par la commune au 2^{ème} semestre 2010.

RÉALISATION DU PROGRAMME DE VOIRIE 2010

Ce programme comprenait principalement la réfection totale de la rue du 6^{ème} RIC avec l'enfouissement des réseaux télécom, un tronçon supplémentaire de la rue du Rhin ainsi que divers petits aménagements dont le branchement eau de l'arrosage automatique du giratoire du casino.



La réalisation de ce programme de voirie a coûté 663.223,69 € T.T.C., honoraires compris.

Pour ce programme, une subvention de **35.466 €** est attendue de la part du Conseil Général du Haut-Rhin.

Le contrat du programme voirie 2010 prévoyait également la réfection de la rue des Landes. La CC3F nous a informés qu'un remplacement des canalisations d'assainissement était nécessaire dans cette rue.

Ces travaux auront lieu durant le premier semestre 2011 et seront suivis de la rénovation de la chaussée.



NOUVEAUX VÉHICULES POUR LA VOIRIE

Dans la continuité du renouvellement du matériel roulant engagé depuis plusieurs années, la Commune de Blotzheim a procédé en 2010 au remplacement de deux engins.

La balayeuse datant du début des années 1980 devenait trop coûteuse en entretien : elle a été remplacée par une nouvelle pour un montant de **135.250 € T.T.C.** Cet équipement très moderne est équipé de tous les accessoires indispensables pour le balayage des rues de la Commune et possède aussi un brosse de désherbage des fils d'eau qui sera très utile à partir de ce printemps.



Un ancien tracteur âgé de 25 ans a été remplacé par un modèle équipé d'une lame de déneigement et d'une saleuse. Cet équipement plus performant d'un coût de **27.101 € T.T.C.** peut être utilisé pour les travaux d'arrosage en été et de déneigement en hiver dont notamment les parkings, les cours des écoles et les pistes cyclables.

EGLISE SAINT-LÉGER

Comme annoncé dans le Blotz'Notes de février 2010, suite à l'effritement du grès et la chute de pierres, de gros travaux ont dû être effectués sur la façade et le clocher de l'église Saint-Léger.

Cette rénovation a été réalisée pour la somme de 324.665 € T.T.C.

Une subvention de **45.970 €** a été allouée par le Conseil Général du Haut-Rhin.



Combien ça coûte

Combien ça coûte

INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Les panneaux sont intégrés à la toiture existante de l'école maternelle Jeanne d'Arc et couvrent une surface de 339 m². La puissance totale d'injection dans le réseau ERDF est estimée à 36KVA avec une énergie produite de 36,1 MWh/an. Elle équivaut à la consommation de 5 foyers.

L'équivalent en tonnage de CO² non rejeté dans l'atmosphère est de l'ordre de 3,25 t/an.

Le prix de cette installation, **281.679 € T.T.C.**, a été inté-



gralement financé par le recours à l'emprunt dont un PREVAir de 100.000 € à taux fixe de 2,75% sur 20 ans et le solde par un emprunt à taux variable sur 15 ans. Les remboursements annuels qui en résultent seront entièrement financés par le produit de la vente de l'électricité estimé à environ 20.000 € par année.

Une subvention de **20.000 €** a été obtenue auprès du Conseil Régional d'Alsace.

INVESTISSEMENTS DIVERS

De nouveaux brûleurs ont dû être installés dans le bâtiment Schweitzer de l'école Jules Ferry et au Palais Beau Bourg pour **9.854 € T.T.C.**

La cuisine du Palais Beau Bourg a été équipée d'un nouveau four, d'un lave-vaisselle ainsi que d'un lave-verre pour **6.509 € T.T.C.** Pour ce même bâtiment, **13.130 € T.T.C.** ont été dépensés pour des travaux sur la station de relevage des eaux usées et la suppression de la fosse septique.

Au multi-accueil « LES P'TITS CHOUX », l'installation d'une nouvelle ventilation et des travaux de peinture (en régie) ont été effectués pour la somme d'environ **6.200 € T.T.C.**

Enfin, deux voitures (une Renault 21 datant de 1992 et une Lada 4x4 de 1996) ont été remplacées par une Dacia Duster pour **18.724 € T.T.C.**

Le choix s'est tout naturellement porté sur ce modèle qui allie confort et fonctionnalité (4x4 pour des interventions en tous terrains) à un prix plus qu'abordable.



MAISON « LA SOURCE »

La maison et la grange attenante avaient été préemptées par la commune de Blotzheim en 2006.

La grange avait rapidement laissé place à un parking desservant le multi accueil, le bâtiment Durand et la bibliothèque. La maison a été mise à disposition du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) qui cherchait un lieu pour accueillir le secours catholique dont les locaux de la rue Nathan Katz devenaient trop vétustes et devaient être détruits lors du réaménagement de l'école maternelle.



Le rez-de-chaussée et le sous-sol ont été mis à disposition du Secours Catholique tandis que le premier étage a été équipé pour servir de logement d'urgence. Le CCAS a financé les travaux de mise aux normes d'accessibilité du rez-de-

chaussée (rampe d'accès, portes et toilettes aux normes PMR), les travaux de couverture, d'électricité, le changement de chaudière et l'aménagement des locaux (peintures, sol, mise en place d'un guichet d'accueil au rez-de-chaussée et d'une kitchenette à l'étage, ...).

Le coût de cette rénovation s'est élevée à **141.555 € T.T.C.** et des équipements divers (tables, rayonnages, rideaux ...) ont été fournis pour la somme d'environ **4.000 € T.T.C.**

Une subvention a été allouée au titre de la DGE 2010 (dotation globale d'équipements) pour les travaux de mise en accessibilité sur bâtiment communal pour un montant de **5.091 €** (sur un total de travaux de 10.248,31 € H.T. correspondant à la rampe d'accès).

Combien ça coûte

Jumelage

JUMELAGE BLOTZHEIM - LAURÈDE



légation de 15 membres du conseil municipal accompagnée de la représentante des amis des Landes, Marie-Hélène MULHAUPT, s'est rendue à Laurède du 17 au 20 septembre pour sceller ce jumelage.

L'accueil des Laurédiens fut extrêmement chaleureux et c'est avec un programme très varié que les Landais ont voulu partager, en toute amitié, les richesses de leur patrimoine.

Samedi, les Blotzheimois accompagnés de Laurédiens de tous âges, ont pu visiter une ganadéria où écarteurs et sauteurs ont rivalisé d'adresse face aux vaches landaises, faire une promenade en barque à rames sur le courant d'Huchet, courant d'eau classé réserve naturelle reliant le lac Léon à l'Atlantique, avant d'admirer le coucher de soleil sur l'océan sur la plage de Vieux-Boucau.

C'est lors des retrouvailles pour le 70^{ème} anniversaire de l'évacuation des haut-rhinois dans les Landes, en août 2009, que le désir d'un jumelage entre la ville de Blotzheim et le village de Laurède dans les Landes avait germé simultanément dans les esprits des premiers magistrats, Jean-Paul MEYER et Michel ROUSSEL.

En effet le village de Laurède (371 habitants), au cœur de la Chalosse, était également l'une des communes landaises à accueillir des Blotzheimois de septembre 1939 à septembre 1940. Après de nombreux contacts, une dé-





Dimanche, le programme plus officiel commença par la messe animée par la chorale locale avec chants en latin et gascon en l'église classée St-Jacques, située sur le passage des pèlerins de Compostelle, et un dépôt de gerbe au monument aux morts.

La signature de l'acte de jumelage en présence de Patrick MIMOT, 1^{er} adjoint de Rion des Landes, ville landaise jumelle de Blotzheim, fut suivie de la plantation du chêne souvenir et de l'inauguration du panneau de jumelage, œuvre en bois sculpté par un Laurédien.

Durant le repas de l'Amitié pris avec la population de Laurède, les Anciens (accompagnés par quelques Blotzheimois !) ont spontanément formé une chorale pour nous interpréter quelques chants traditionnels gascons.

Ensuite, tous les participants ont parcouru une partie de la chênaie, principale richesse de la commune, avant de visiter les anciens chais, témoins de l'ancienne activité portuaire sur l'Adour à l'époque où les gabarres transportaient



les vins de pays vers Bayonne. Le maître des lieux, Marcel, aidé de sa sœur Hélène, avait préparé pour les visiteurs ses fameux «pastis», savoureuses pâtisseries à pâte levée parfumées au rhum, cuites dans l'ancien four à bois et dont il a accepté de livrer la recette.

Le lendemain, c'est avec la promesse de la venue des laurédiens à Blotzheim en juin 2011 que la délégation blotzheimoise a repris le chemin du retour.

Jumelage

Cadre de vie

1^{ÈRE} FLEUR POUR BLOTZHEIM



La Ville de Blotzheim a obtenu fin juillet 2010, sa première Fleur au concours des villes et villages fleuris, et ce dès sa première candidature (ce qui est très rare !).

Cette récompense n'est pas seulement le résultat d'un fleurissement encore plus abondant (305 m² de massifs plantés) par les paysagistes mais aussi d'une démarche globale environnementale respectueuse.

En effet, les critères d'attribution prennent en compte le patrimoine paysager et végétal de la commune (espaces verts, arbres, arbustes, fleurs, couvre-sols...), les efforts de la commune pour l'amélioration du cadre de vie et le développement durable (propreté de la ville, actions d'embellissement, maîtrise de la publicité, respect de l'environnement, gestion de l'eau, protection des espaces naturels, gestion raisonnée des produits chimiques et mise en

place de techniques alternatives...) et l'animation et la valorisation touristique (participation de la population au fleurissement, animations scolaires...).

Lors de la petite réception organisée pour fêter cette première fleur avec le personnel communal des services techniques, le Maire Jean-Paul Meyer a rappelé que « les actions entreprises pour améliorer le fleurissement et la gestion des pratiques environnementales datent déjà depuis quelques années à Blotzheim », système de récupération d'eau de deux sources grâce à une pompe immergée et une potence (2006), paillage végétal d'écorce de fève de cacao, remplacement des arbres malades ou dangereux de la commune (dont le patrimoine arboré non forestier s'élevait en 2010 à 710 arbres), achat d'une nouvelle balayeuse avec brosse latérale hydraulique et permettant le désherbage mécanique des fils d'eau, système de lavage haute pression économiseur d'eau.

Les panneaux « Ville fleurie » ont été posés aux entrées du village et la commission communale « environnement, chemins ruraux et pistes cyclables » a déjà prévu d'organiser en 2011 un concours communal des maisons fleuries.



AU FIL DES MOIS

DÉPART À LA RETRAITE

C'est dans la bonne humeur que s'est déroulée la cérémonie organisée à l'Hôtel de Ville, en l'honneur du départ à la retraite de Marie-Josée SCHAEFER, agent communal spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) pendant 20 ans. Elus, directrices d'école et collègues agents territoriaux avaient tenu à lui rendre hommage pour son implication au service des enfants et la remercier pour sa joie de vivre qu'elle a fait partager à tous depuis le 1^{er} janvier 1990.

Sans nul doute, beaucoup d'enfants conserveront le souvenir du sourire de «Mamie-Josée» et aimeront se rappeler à elle quand ils la rencontreront dans les rues de Blotzheim. En effet, même si Marie-Josée habite Michelbach-le-bas où elle s'est impliquée dans la vie communale, elle sera toujours présente à Blotzheim au sein



de la chorale Sainte-Cécile et du groupe théâtral. Marie-Josée a confié avoir de nombreux projets qui lui tiennent à cœur pour profiter de sa nouvelle liberté.

Alors, Marie-Josée vole vers ta nouvelle vie, toi qui a su demeurer jeune de cœur, voici venu le temps de réaliser de vieux rêves !

ARRIVEE D'UN PRÊTRE COOPÉRATEUR AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ DES PAROISSES

L'abbé Zygmunt Zarzycki a été nommé prêtre coopérateur pour les paroisses de Hégenheim, Hérsingue, Buschwiller, Blotzheim et Michelbach-le-Bas en septembre dernier. Logeant au presbytère de Blotzheim, il célébrera donc dans les 5 paroisses messes, baptêmes, enterrements et mariages et s'occupera de l'équipe des visiteurs de malades à domicile. Originaire de Pologne, il est arrivé



en Alsace en 1974 comme aumônier de la communauté polonaise (bassin potassique, Mulhouse, Belfort, pays de Montbéliard et Pontarlier). Après un poste de vicaire à Mulhouse et d'aumônier à la clinique St Damien, il a été en charge de paroisses dans le bassin potassique, les Vosges, et à Mulhouse à St Fridolin avant de nous rejoindre. Bienvenue à Blotzheim Monsieur l'Abbé.

« NETTOYONS LA NATURE »

L'opération « *Nettoyons la Nature* », organisée par les centres Leclerc, a pour but de sensibiliser les citoyens au respect de l'environnement par le ramassage des débris qui jonchent les rues et les espaces naturels.

L'équipe enseignante de l'école Jules Ferry a souhaité participer à cette action pour favoriser la prise de conscience des élèves sur l'importance que revêt la protection de la nature et de LEUR environnement.

Ainsi, le 23 septembre dernier, malgré la pluie, 6 classes de CE2, CM1 et CM2, équipées de t-shirts siglés « Nettoyons la nature », gants et sacs poubelles fournis par les centres Leclerc, ont courageusement sillonné cours d'écoles,



places et parc du centre ville afin de ramasser les déchets abandonnés au sol.

Bravo les enfants ! Votre exemple éco-citoyen entrainera peut-être un élan général pour l'opération Haut-Rhin propre le 2 avril prochain.

Vie locale

Vie locale

LA 1^{ÈRE} PIERRE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Le samedi 9 octobre a eu lieu la pose de la première pierre de la Maison des associations de Blotzheim. Manifestation symbolique, non seulement par le scellement des plans des travaux dans un tube en acier et le dévoilement d'une plaque commémorative, mais également au vu de l'avancement du gros œuvre (commencé fin juin) qui laissait déjà présager de la taille et de l'ampleur du bâtiment.

Le nouveau bâtiment qui est en train de s'ériger à l'arrière du Beau Bourg présentera une superficie totale de 2 275 m² organisée sur deux niveaux. Au rez-de-chaussée, un complexe sportif de 807 m² équipé d'agrès fixes destinés à la pratique de la gymnastique et au trampoline et une salle multifonctionnelle de 261 m² pour les fêtes de famille. A l'étage, quatre salles, d'une superficie totale de 411 m², destinées aux répétitions de musique et de chant.

Lors de la cérémonie, le maire Jean-Paul Meyer a rappelé le cheminement du projet « qui tenait à cœur de longue date puisque sa mise en route remonte à 2001 et [qui] permettait d'affirmer à proximité du Palais Beau Bourg, une zone dédiée aux sports, aux loisirs et aux activités à vocation éducative ». La conception des locaux permettra à chaque activité de fonctionner de manière autonome et optimale, comme l'a souligné l'architecte René KUSTER de « L'Atelier du Canal » de Guebwiller ».

L'accent a été mis sur les économies d'énergie (triple vitrage, isolation extérieure renforcée) et l'intégration des sources d'énergie (installation en toiture de membranes photovoltaïques).



La réalisation de ce projet, estimé à 3,4 millions d'euros, dont 2 900 000 € H.T. pour les seuls travaux, dépendait de l'ouverture du casino. En effet, plus de la moitié du financement est assuré par le SIVU du casino (Syndicat intercommunal de Blotzheim/Mulhouse/Saint-Louis) et complété par les diverses subventions, Conseil Régional, Conseil Général et du Centre départemental pour le développement du sport ; le reste provient d'emprunts qui seront remboursés grâce aux prélèvements prévus dans le contrat passé avec le groupe Barrière. (Nous reviendrons plus en détail sur ces dépenses dans un prochain Blotz'Notes lorsque le complexe sera achevé).

Aussi, le maire Jean-Paul MEYER a remercié les représentants des différents partenaires financiers, Daniel SCHICCA, président du comité départemental de gymnastique, porteur du projet auprès du Centre national pour le développement du sport, qui a obtenu une enveloppe de 240 000 € pour le projet, Frédéric STRIBY, vice-président du Conseil Général, Pascale SCHMIDIGER, vice-président du Conseil Régional qui s'est réjoui « de ce pas vers l'amélioration de la qualité de vie, lieu futur de mixité et de cohésion auprès de la population », Axelle LEGO, adjointe au maire de Mulhouse et Jean UEBERSCHLAG, Député-maire de Saint-Louis qui a relevé les atouts d'une cohabitation des associations en un même lieu : « Blotzheim est une commune heureuse, elle peut légitimement pavoiser avec ce beau cadeau destiné certes aux associations mais également à la jeunesse, en un mot un lieu de rencontre pour y créer le dynamisme social ».

COURS DE SÉCURITÉ PIÉTONS

Lors de la semaine de la sécurité routière et à l'initiative de la commune de Blotzheim, les 12 classes de l'école Jules-Ferry ont à nouveau accueilli Alphonse LOLL moniteur d'auto école. Le but était de sensibiliser les élèves aux dangers de la route et surtout à ceux encourus par les piétons, même usagers des trottoirs et porteurs des baudières.

Le comportement en tant que passager d'automobile a aussi été évoqué: en expliquant ce qui se passe dans un habitacle en cas de choc, Alphonse LOLL a attiré leur attention sur la nécessité d'utiliser les ceintures de sécurité aussi bien aux places avant qu'aux places arrière.



Merci à Alphonse LOLL qui dispense gracieusement ses conseils aux jeunes.

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918

A l'issue de l'office religieux célébré par l'abbé Zygmunt Zarzycki, les anciens combattants, les membres des associations locales, les élus et la population se sont rendus au monument aux morts pour la commémoration de l'Armistice de 1918.

Le Maire Jean-Paul MEYER a lu le message de Hubert FALCO, Secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants qui retraçait la fin d'une guerre qui a marqué la mémoire collective par « son ampleur inédite, la violence extrême de ses combats, la puissance destructrice employée et le nombre de morts, de blessés, d'invalides et de gueules cassées » et immortalisée par la tombe du soldat inconnu sous l'arc de triomphe.

Il a rappelé qu'« en 1940, ..., c'est le 11 Novembre que se leva le premier écho populaire à l'appel historique du Général de Gaulle lancé le 18 Juin depuis la radio de Londres. A Paris, tout au long de la journée, quatre à cinq mille lycéens et étudiants bravèrent l'occupant pour aller déposer des centaines de bouquets et plusieurs gerbes sur la tombe du Soldat inconnu.

Et si « aujourd'hui, elle incarne l'espérance européenne et la réconciliation franco-allemande, vecteurs d'une Europe en paix, unie, solidaire et forte », il ne faut pas oublier le devoir de mémoire : « Tu iras honorer le soldat inconnu, le mot d'ordre des étudiants et lycéens du 11 Novembre 1940 demeure, par delà les générations, l'un des plus beaux commandements de notre République».

Le Maire Jean-Paul MEYER a ensuite remis la médaille de la Croix du Combattant à René MEYER de Huningue, ainsi que la médaille de Reconnaissance de la Nation avec agrafe Afrique du Nord à Joseph REY de Blotzheim, Jérôme BRISSINGER de Walheim et Marcel BOSSERT de Saint-Louis Neuweg.

La clique des sapeurs-pompiers, la Musique Municipale ont ponctué la cérémonie tandis que la chorale Sainte Cécile a interprété l'Ode à la joie, hymne européen plein d'espérance.



Vie locale

Vie locale

LA VISITE DE SAINT-NICOLAS

Dimanche 5 décembre, petits et grands enfants s'étaient rassemblés sur la Place de la Mairie bien enneigée pour attendre la calèche qui amenait Saint-Nicolas et son acolyte le « Hanstrapp ».

La commission communale d'animation et La Beaubourgeoise, l'association des commerçants locaux, s'étaient concertées pour que le rendez-vous des enfants sages de Blotzheim et de Saint-Nicolas soit une réussite. Les friandises commandées par les uns, le chocolat et le vin chauds préparés par les autres, les mandarines et les traditionnels manalas furent largement distribués pour la joie de tous. Merci à tous pour votre participation à cette traditionnelle manifestation.

Mais saviez-vous que notre Saint-Nicolas (celui de Blotzheim, celui à la vraie barbe bien blanche et bien taillée) a 31 ans. En effet, c'est en 1979 que Jeannot Blind décida de laisser pousser sa barbe et, qu'à la demande d'une association de

Michelbach-le-bas, il effectua sous l'habit de Saint-Nicolas sa première tournée des enfants sages.

Saint-Nicolas a un grand cœur et c'est bénévolement qu'il endosse son habit rouge : toutes les sommes qu'il reçoit sont reversées intégralement à l'IME de Bartenheim ou à l'association Laura de Saint-Louis.

Aussi, c'est une médaille départementale du bénévolat bien méritée que lui a remise le 5 décembre dernier, le vice-Président du Conseil Général, Frédéric Striby. Félicitations et merci à Saint-Nicolas ainsi qu'à son épouse Nicole qui lui sert de maquilleuse, secrétaire et taxi !



LE REPAS DE NOËL DES AÎNÉS

Dimanche 12 décembre, à l'initiative du CCAS et de la commission animation, le repas de Noël des aînés s'est déroulé dans la salle Berlioz du Palais Beaubourg. Le maire Jean-Paul Meyer et son épouse ont accueilli les convives au nombre de 206 ainsi que l'Abbé Zygmunt Zarzycki, présent pour la première



année à Blotzheim. Gastronomie, danse folklorique avec le groupe « Holatrio Hopsassa », musique, danse et chansons avec l'orchestre

« Atout Choeur » et chants de Noël furent au menu de cette belle après-midi festive. Les inlassables couples de danseurs blotzheimois firent encore une fois la démonstration de leur talent et de leur jeunesse jusque tard dans l'après-midi.

Tous ceux qui n'ont pu, pour divers motifs, assister à ces joyeuses retrouvailles ont reçu la visite de membres du conseil municipal ou du CCAS qui leur ont remis un colis de Noël.

LA CÉRÉMONIE DES VŒUX

Nombreux étaient les personnalités, les élus et les citoyens Blotzheimois qui avaient répondu à l'invitation du Maire Jean-Paul MEYER pour la traditionnelle cérémonie des vœux de Nouvel An, le 9 janvier dernier.

En ouverture, la Chorale Concordia nous a fait démonstration de son talent qu'elle a résumé dans un des titres interprétés « rien n'est plus beau qu'un chœur d'hommes ! ». Jean-Paul MEYER a ensuite présenté ses vœux à l'assemblée : citant Horace, « Carpe diem », il a encouragé chacun à prendre le temps de vivre malgré la fuite du temps et les incertitudes.

En effet, malgré la dégradation générale des dotations publiques, la commune de Blotzheim reste sereine grâce aux revenus provenant du



casino. Aussi, est-ce le bilan d'une année très active pour Blotzheim qui a été tracé par Jean-Paul MEYER devant son auditoire, une année riche en « actions visant l'amélioration du cadre de vie, de la convivialité tout en préservant l'environnement et le bien-être de tous les concitoyens ».

LA CÉRÉMONIE DES VOEUX (suite)

L'énumération des réalisations réalisées débutées ou mise au point en 2010 furent énumérées : début de la construction de la Maison des Associations, plans d'extension de l'école maternelle, élargissement des activités proposées aux enfants et aux jeunes avec des séjours courts en été et des séjours ski en hiver, mise à disposition de la Maison « La Source » au Secours catholique, restauration du clocher et de la façade de l'Eglise Saint-Léger, mise en place de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école maternelle et obtention de la 1^{ère} fleur au concours des villes et villages fleuris...

Et ce bel élan, accompagné d'une nouvelle baisse d'impôt, ne devrait pas retomber au vue des projets qui devraient se concrétiser ou avancer en 2011 : un important programme de voirie, le renouvellement du matériel informatique de l'école Jules Ferry avec installation d'équipements numériques dans les classes, l'étude du réaménagement de l'école élémentaire avec le comité de pilotage récemment constitué à cet effet, la création d'un atelier dans un bâtiment industriel rassemblant les services techniques, la rénovation extérieure de l'Hôtel de Ville et l'aménagement paysager à l'arrière du monument aux morts, la réflexion en coordination avec le conseil de Fabrique sur les travaux de rénovation intérieure et le chauffage de l'église Saint-Léger. Jean-Paul MEYER a également évoqué la signature, en septembre 2010, d'un jumelage avec une deuxième commune des Landes, LAUREDE, 20 ans après ce-

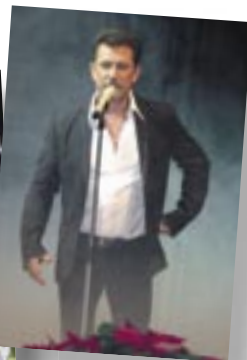
lui conclu avec RION DES LANDES. Il a souligné l'accueil plus que chaleureux et convivial qui a été réservé à la délégation blatzheimoise et le très beau souvenir qu'il en garde, se réjouissant de les recevoir en juin prochain pour le retour de jumelage.

Aussi, est-ce avec beaucoup de surprise et d'émotion qu'il a accueilli la délégation de 8 Laurédiens avec, à leur tête, leur maire Michel ROUSSEL venus, des coulisses, le surprendre sur scène à la fin du discours pour lui remettre l'album souvenir du la journée de jumelage du 19 septembre dernier.

Jérôme COLIN, directeur du Casino Barrière présenta pour finir le spectacle offert par son établissement, le chanteur Joe ARLANDIS, voix officielle de Johnny HALLIDAY qui interpréta plusieurs succès de son idole à la grande joie de l'assemblée dont « L'envie » qu'il dédia à Jean-Paul MEYER.

Le buffet qui suivit fut servi par les membres de l'association ornithologique des 3 frontières.

Merci à tous les participants.



LE SÉJOUR DE NOS AMIS LAURÉDIENS

La délégation de laurédiens dont le maire de Laurede Michel ROUSSEL, venue surprendre Jean-Paul MEYER lors de la cérémonie des vœux, était arrivée dès le vendredi soir, à l'insu de ce dernier mais à la connaissance de tous les autres membres du conseil municipal qui ont bien su garder le secret.

Dès dimanche soir, des rencontres ont pu être organisées entre la délégation landaise et les membres du conseil municipal ainsi que les membres des amis des Landes. Durant leur séjour, les laurédiens, accompagnés de quelques guides blatzheimois ont sillonné l'Alsace et la Regio que certains découvraient pour la première fois.

Le parlement européen, la cathédrale de Strasbourg, le Campus Vitra de Weill, la centrale hydro-

électrique de Kembs, la cave Dopff, Marienstein, le vieux Bâle furent à leur programme.

Les rencontres entre les élus des deux communes ont permis de définir les grandes lignes du programme des journées de retour de jumelage, le week-end du 19 juin prochain.



ÉLECTIONS CANTONALES

Les 20 et 27 mars prochains auront lieu les élections cantonales.

Les 3 bureaux de vote se tiendront dans le gymnase Alain Mimoun du Palais Beau Bourg.

Il est rappelé que d'après l'article R60 modifié par décret n°2007-1670 du 26 novembre 2007-art. 4 JORF 28 novembre 2007, **les électeurs** des communes de 3 500 habitants et plus, **doivent présenter** au président du bureau, au moment du vote et **en même temps que la carte électorale** ou l'attestation d'inscription en tenant lieu, **un titre d'identité**.

**« VOTER EST UN DROIT
ET UN DEVOIR CIVIQUE »**

LUTTE CONTRE LA CHRYSOMÈLE DES RACINES DU MAÏS

La **chrysomèle** (*Diabrotica virgifera virgifera*) est un nuisible de lutte obligatoire dans la Communauté européenne, il se multiplie très rapidement et ses larves s'alimentent des racines du maïs, provoquant de fortes pertes. Ces dernières années, des chrysomèles ont été capturées en Alsace et en particulier sur le ban de Blotzheim. L'arrêté ministériel du 23 septembre 2010 a introduit la lutte de confinement à côté de celle par éradication lorsque cette dernière n'apparaît plus adaptée.

Par l'arrêté préfectoral n°2010-31917 du 10 novembre 2010, la lutte par épandage de traitements insecticides durant l'été a été abandonnée au profit de la rotation culturale (1 année sur 6 sans maïs par parcelle) conjuguée à des produits larvicides sous forme de granulés appliqués au moment des semis.

Cette lutte sera renforcée autour des lieux de capture dans un rayon de 1 km.

Pour plus d'informations,
vous pouvez consulter le site :

www.draaf.alsace.agriculture.gouv.fr

POPULATION LÉGALE 2011



La population légale pour l'année 2011 correspond à la population estimée au 1^{er} janvier 2008 (année n-3) à partir des recensements de 2004 et 2009.

Populations légales de Blotzheim en 2011 :
Population municipale: 3 913 habitants
Population comptée à part: 103 habitants
Population totale: 4 016 habitants

Quelques populations légales totales 2011 :
Haut-Rhin: 760 625 habitants
Arrondissement Mulhouse: .. 322 205 habitants
Canton de Huningue: 51 986 habitants
COMCOM des 3 frontières: ... 51 224 habitants

DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS

Le déneigement des routes incombe au conseil général pour les départementales ou à la commune pour les voies communales. La ville de Blotzheim a mis en place un planning d'astreintes (nuits et week-ends) de 2 ouvriers communaux de mi-novembre à mi-mars et a signé un contrat pour des interventions de déneigement ou salage avec l'entreprise Muller Paysages. Cependant, il est rappelé, pour la sécurité de tous (piétons, écoliers, facteurs...), que conformément à l'arrêté municipal n°470/97 du 4 février 1997, le trottoir ou, si la voie publique n'en comporte pas, une bande longeant les propriétés, doivent, selon les conditions météorologiques, être déneigés ou saupoudrés de sable, cendres, sciure ou sel.

Ces travaux doivent être assurés par les occupants, locataires, propriétaires ou usufruitiers pour les maisons, par le préposé désigné par le syndic ou par les occupants pour les copropriétés, par le propriétaire ou la personne qu'il aura désignée pour les propriétés inoccupées ou non bâties. Leur responsabilité civile et même pénale pourrait être engagée lorsqu'un piéton se blesse en glissant sur le trottoir gelé au droit de leur propriété.



SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ARBORÉ NON FORESTIER

Les plus observateurs d'entre vous auront noté que les arbres de la rue du Rhin (au niveau du croisement avec l'Avenue Drucksess) ont été remplacés cet hiver.

Vous observerez, d'ici peu, que tous les platanes de la rue de la chapelle vont aussi être abattus. Mais nous voulons tout de suite rassurer les défenseurs de la nature: **ils seront remplacés !** Une constatation s'est imposée depuis pas mal de temps : le platane n'est pas adapté à une utilisation en agglomération. Ces arbres ont un développement racinaire important notamment en surface, ce qui provoque des dégradations et des soulèvements importants au niveau des enrobés et des pavés (comme vous pouvez le constater sur la photo).

Ces dégâts sont surtout sources de risques de chutes pour les personnes circulant à pied ou en vélo, et engendrent également à la longue des

dépenses importantes pour des remises en état des trottoirs déformés.

Les arbres plantés en remplacement sont des essences mieux adaptées (en taille et grosseur) aux rues communales et auront, de plus, un développement racinaire limité et maîtrisé par des dispositifs de type buses en béton.



BRUITS DE VOISINAGE

Les maires sont souvent interpellés sur les nuisances provoquées par les bruits de voisinage. Ils font partie des interlocuteurs privilégiés pour apaiser les conflits.

Le site « Service-Public » a mis en ligne 12 fiches pratiques concernant les problèmes de voisinage ou de citoyenneté

(<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N356.xhtml>).

Que faire le cas échéant ?

Il est recommandé :

- de s'entretenir avec l'auteur du bruit pour essayer de trouver un terrain d'entente, de confirmer cette entrevue par un courrier simple puis recommandée si la gêne persiste,

- de consulter **le règlement de copropriété** (lorsque l'immeuble est en copropriété) pour vérifier s'il contient une clause spécifique qui restreint ou interdit telle ou telle activité. Dans ce cas, la victime doit s'adresser au **syndic de copropriété** pour lui demander de faire cesser le trouble. Il peut également être utile de consulter la réglementation locale notamment à Blotzheim l'arrêté municipal No. 863/2006 réglementant les nuisances sonores générées par des chantiers privés ou publics. Dans ce cas, il appartient **au maire** de faire cesser le trouble prévu par l'arrêté.

- d'avoir éventuellement recours au **conciliateur de justice** du canton, M. Winterberg Yves qui assure des permanences à la mairie de Saint-Louis.

ESPACE D'EXPRESSION : BLOTZHEIM ECOUTE ET RESPECT

Les élus de la liste « Blotzheim, Écoute et Respect » sont actifs, depuis leur élection, dans certaines commissions municipales et au sein du conseil municipal. Depuis bientôt trois ans, nous travaillons pour le bien commun en soutenant les initiatives de la majorité qui vont dans le bon sens. Nous ne sommes pas systématiquement d'accord avec les orientations budgétaires mais nous reconnaissons que l'on peut travailler ensemble dans le respect mutuel. Nous restons vigilants en défendant les intérêts des Blotzheimois, en donnant systématiquement notre avis et en faisant des propositions constructives. En ce qui concerne la manne du casino, nous pensons qu'elle doit encore profiter davantage aux contribuables de la commune. La baisse des impôts entamée l'an dernier, n'a pas entraîné d'effet significatif visible sur la feuille d'impôt. Une baisse de 5 % des taux a permis certes de passer, pour la taxe d'habitation, de 12,29 % à 11,68 % mais au final, l'impôt communal a augmenté tout de même en raison de la hausse de la valeur locative. Pour 2011, la baisse a été annoncée à la réception de nouvel an mais on en connaît pas encore l'ampleur : nous souhaitons qu'elle profite réellement aux habitants et que notre ville continue à se développer harmonieusement.

Commune

ETAT CIVIL Du 01 juillet 2010 au 31 décembre 2010

Naissances

- Le 28 juillet à Lörrach (Allemagne) :
Leon **KREUTZ – ABROMEIT**
- Le 29 juillet à Tulle (Corrèze) :
Karl Aymeric David **ARAUJO**
- Le 26 août à Mulhouse :
Rosy Roselyne Betty **CAËL – HERMANN**
- Le 10 septembre à Altkirch :
Dana **KOHLER – MULLER**
- Le 20 septembre à Saint-Louis :
Ilana **LHERMET – HOHMATTER**
- Le 22 septembre à Mulhouse :
Maxime Pascal **SEILLER – DENTZ**
- Le 30 septembre à Mulhouse :
Manoa Jessy **NOMMAY – CARRIERE,**
Lucas Matthew **NOMMAY – CARRIERE,**
- Le 01 novembre à Saint-Louis :
Joao **RODRIGUES MOTA**
- Le 26 novembre à Mulhouse :
Chiara Yviane **KIELWASSER - HERMANN**
- Le 06 décembre à Saint-Louis :
Annabella **SCHMID**
- Le 06 décembre à Mulhouse :
Mahé, Liam **MULLER**
- Le 08 décembre à Saint-Louis :
Gabriel François Alain **GUICHON**
- Le 11 décembre à Saint-Louis :
Lucie Monique **HETT**
- Le 14 décembre à Saint-Louis :
Leandro **CERQUEIRA JOAO**
- Le 14 décembre à Saint-Louis :
Christiano Kane **LAVENTIN**
- Le 17 décembre à Thann :
Leslie **LIZALA**
- Le 28 décembre à Saint-Louis :
Muhammed Mustafa **ÖZDEMIR**



Décès

- Le 01 juillet à Blotzheim :
Emmanuel **AYEUL** – 43 ans
- Le 29 juillet à Saint-Louis :
Patrick Gérard **BRANDENBURGER** – 55 ans
- Le 30 juillet à Saint-Louis :
Gina **ANDRIOLLO** née **BORTOLOSO** – 76 ans
- Le 04 août à Blotzheim :
Joseph **SPINDLER** – 88 ans
- Le 20 août à Mulhouse :
Etienne **WALCH** – 78 ans
- Le 16 septembre à Saint-Louis :
Paulette **LANG** née **BUBENDORFF** – 60 ans
- Le 01 octobre à Strasbourg :
Christiane **VIOLETTE** née **HOCHENAUER** – 51 ans
- Le 12 octobre à Saint-Louis :
Nicolas **GRÄBENSTEIN** – 78 ans
- Le 15 octobre à Saint-Louis :
Konrad Walter **BÄUMLE** – 72 ans
- Le 17 octobre à Blotzheim :
Béatrice Elisabeth **ZEYER** – 61 ans
- Le 08 décembre à Mulhouse :
Edgar Auguste **SCHLICHT** – 70 ans
- Le 12 décembre à Blotzheim :
Joseph Gérard **MULHAUPT** – 71 ans



Mariages

- le 09 juillet à Blotzheim : Franck Joseph Antoine **FIMBEL** & Laurence Anne Denise **SAVARY**
- le 31 juillet à Blotzheim : Cédric Marcel Lucien **TERASCONI** & Laetitia Elisabeth Charlotte **BLAISON**
- le 31 juillet à Blotzheim : Christophe **THERY** & Sandra **BANHOLZER**
- le 07 août à Blotzheim : Eric **SERRE** & Sabine Véronique **SCHICCA**
- le 12 août à Blotzheim : Philippe Roland **SEMINATI** & Ulrike Susanne **WEIS**
- le 27 août à Blotzheim : Alain Gérard **MEYER** & Catherine **BASTADY**
- le 11 septembre à Blotzheim : Nicolas André Philippe **STIEDEL** & Christelle Gilberte **PLANCQUEEL**
- le 11 septembre à Blotzheim : Frédéric **PAVIA** & Nathalie **MECKER**
- le 11 septembre à Rixheim : Michel **DIAMANT** & Christine Andrée **WEHRLE**
- le 18 septembre à Mulhouse : Lionel **OJEDA** & Karen **CHALENÇON**
- le 25 septembre à Blotzheim : Aymeric Fabrice **VOGEL** & Marie-Elisabeth **COELHO**
- le 22 octobre au Consulat de France à Marrakech (Maroc) : Marcel **GIEDER** & Islam **BENCHRIF**
- le 18 décembre à Blotzheim : Yann **CUNA** & Audrey **SCHWEITZER**
- le 18 décembre à Blotzheim : Chakir **ELMOKFHI** & Rébecca Déborah **WIEDERKEHR**
- le 18 décembre à Blotzheim : Francis **PREUVOT** & Léa **RAOUI**



ANNIVERSAIRES REMARQUABLES

17 mars	SIEGEL Georges	3 impasse du Tilleul	85 ans
30 mars	ROTZINGER Hedwige	Maison de retraite de Rixheim	80 ans
1 ^{er} avril	ZAPPELINI née LAWERHEIM Alphonsine	4b rue Froneck	80 ans
3 avril	MISSLIN Ignace	26 rue du Général de Gaulle	80 ans
25 avril	ZIMMERMANN Antoine	1 rue des Fleurs	80 ans
6 mai	MINET née FRANTZ Marie	6 rue de l'Hôpital	85 ans
25 mai	MUNCH Gérard	6 rue des Fleurs	80 ans
10 juin	SIMMET Robert	26 rue Hopfet	80 ans
12 juin	BILLIG née HELL Marie Louise	26 rue de la Gare	80 ans
14 juillet	SCHMITT née HABERKORN Jeanne	2 rue du Printemps	85 ans
1 ^{er} août	RYCHEN née ROTH Edith	15 rue des Sources	80 ans
5 août	ERBLANG Suzanne	Maison de retraite de Sierentz	80 ans
11 août	SPINHIRNY Raymond	30 rue du 19 novembre	80 ans
29 août	SCHLICHT née REIN Marie-Louise	15 rue de la Couronne	80 ans
30 août	GRUNENBERGER Joseph	21 rue de la Chapelle	80 ans
27 septembre	MEYER née KUNTZ Irma	1 rue du Trottrain	80 ans
10 octobre	TROMMER née MULLER Joséphine	27f rue de la Gare	90 ans
3 novembre	HABY née RUEHER Agnès	32 rue Jean Moulin	80 ans
17 novembre	LEVAL Paul	26 rue des Romains	80 ans
17 novembre	FREUND née SCHROEDER Marguerite	11 rue de la Chapelle	90 ans
18 décembre	PORTMANN née REEB Cécile	48 rue du Rhin	85 ans

NOCES D'OR : 50 ans de mariage

28 juillet	LIBSIG Jean-Claude & ENGLER Norma	8 rue du Tribunal
13 octobre	ADLER Raymond & MOEBEL Marie Claire	2 rue du Ruisseau

NOCES D'ORCHIDÉE : 55 ans de mariage

29 juin	FUCHS Alfred & STRIBY Marguerite	7a rue du Mal de Lattre de Tassigny
13 juillet	GROSS René & RAUCH Paulette	36 rue de Michelbach
19 octobre	ZIMMERMANN Antoine & LIEBY Joséphine	1 rue des Fleurs
8 décembre	GRUTTER Armand & BILLIG Marie-Rose	6 rue des Vergers

NOCES DE DIAMANT : 60 ans de mariage

12 octobre	MORITZ Antoine & ZIMMERMANN Clémence	5 rue des Fleurs
28 décembre	SIMMET Robert & SCHORR Rosemarie	26 rue Hopfet



Suite à leur demande, certaines personnes ou certains couples ne sont pas mentionnés dans cette rubrique.

Commune

Commune

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

DE MARS 2011 À AOÛT 2011

05 mars

LOTO

Organisé par l'Association Pêche et Pisciculture (PBB)



07 mars

BAL DE CARNAVAL «BÛRAFASNACHT»

Organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers (PBB)

12 mars

BAL DE CARNAVAL

Organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers (PBB)

27 mars

«LE PRINTEMPS DES BEBES»

Bourse d'échange de matériel d'occasion ayant rapport avec la petite enfance.

Organisé par la Musique Municipale (PBB)

*Dimanches 20 et 27 mars 2011
Elections Cantonales au gymnase du
palais Beau Bourg*

02 avril

HAUT-RHIN PROPRE 2011

02 avril

25^{ème} ANNIVERSAIRE

de la Blachgixer Guggamusik (PBB)

29 et 30 avril et 01 mai

**SALON DE L'HABITAT ET
DES ECONOMIES D'ENERGIE**

Organisé par Citevents (PBB)



08 mai

COMMEMORATION DE LA VICTOIRE 1945

Organisée par la Municipalité de Blotzheim

13 mai

COLLECTE DE SANG (15h30 - 19h30)

Organisée par l'UFDSB (PBB)

22 mai

MARCHE GOURMANDE

Organisée par la Chorale Concordia



28 mai

FETE DE L'ECOLE MATERNELLE (PBB)

29 mai

SPECTACLE «FETE DES MERES»

Organisé par Badenmédia - Dreyeckland (PBB)

04 et 05 juin

100^{ème} ANNIVERSAIRE

des Sapeurs-Pompiers de Blotzheim (PBB)



07 juin

DEJEUNER DANSANT

Organisé par le C.C.A.S. et le Senior's Club (FSL)

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

08 juin

CONCERT « Mnozil Brass »

Organisé par M. Bernhard (PBB)

12 juin

MARCHE AUX PUCES

Organisé par la Guggamusik (PBB)

18 juin

FETE DE LA MUSIQUE

Organisée par la Commission Municipale d'Animation (Place de la Mairie)

19 juin

JUMELAGE RETOUR Blotzheim - Laurède

Organisé par la Municipalité de Blotzheim



25 juin

FETE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE (PBB)

26 juin

PETIT-DEJEUNER CAMPAGNARD

Organisé par la Croix Rouge - Section de Blotzheim (Ferme Liesbach)

02 et 03 juillet

MARCHE POPULAIRE

Organisée par l'association «Les Marcheurs du Schneckenberg» (PBB)

01, 02, 03 et 04 juillet

TOURNOI DE JEUX VIDÉOS

Organisé par Euro Arena (FSL)

SAMEDI 9 JUILLET

FÊTE NATIONALE

BAL et FEU D'ARTIFICE

du 04 au 29 juillet

CENTRE AÉRÉ D'ÉTÉ

Centre de Loisirs de Blotzheim (FSL)

ANIMATION JEUNESSE

Palais Beau Bourg

23 juillet

SOIREE DANSANTE

Organisée par S.A.P.

Organisation (PBB)

08 août

COLLECTE DE SANG (15h30 - 19h30)

Organisée par l'UFDSB

(PBB)

13 août

SOIREE DANSANTE

Organisée par S.A.P.

Organisation (PBB)



du 16 au 31 août

Semaines de prérentrée au CLSH (FSL)

et pour **L'ANIMATION JEUNESSE (PBB)**

27 août

SOIREE DANSANTE

Organisée par S.A.P.

Organisation (PBB)



(PBB) = Palais Beau Bourg

(FSL) = Foyer Saint-Léger

JOURS DE RATTRAPAGE DES COLLECTES D'ORDURES PRÉVUES UN JOUR FÉRIÉ

Jours Fériés	Jour de rattrapage	Bac
Vendredi 22 avril	Mercredi 20 avril	Beige
Lundi 25 avril	Mercredi 27 avril	Vert
Lundi 13 juin	Mercredi 15 juin	Vert
Lundi 15 août	Mercredi 17 août	Vert

Commune

BLOTZ'MEMO

Mairie de Blotzheim.....(Tél.) 03.89.68.40.09.....(Fax) 03.89.68.49.06..... mairie@blotzheim.fr

Ouverture des bureaux : Lundi : 9h00-12h00 / 14h30-18h00
Mardi, mercredi, jeudi : 9h00-12h00 / 14h30-17h30
Vendredi : 9h00-12h00 / 14h30-17h00

Permanence de la municipalité (et sur rendez-vous)

Maire : mardi matin et jeudi après-midi

Les adjoints :

M. Julien ZIMMERMANN : le lundi de 11 h 00 à 12 h 00
M. Lucien GASSER : le lundi de 16 h 00 à 17 h 00
Mme Sandrine SCHMITT : le jeudi de 14 h 30 à 15 h 30
Mme Stefania EHKIRCH : le mardi de 14 h 30 à 15 h 30
M. Jean-Marc HAAS : le lundi de 14 h 30 à 15 h 30

Bibliothèque municipale..... 03.89.68.91.28 Palais Beau Bourg..... 03.89.68.81.11
Centre multi accueil 03.89.68.91.30 Pétiscolaire..... 03.89.68.43.69
Stade municipal 03.89.68.44.55 La Poste..... 03.89.68.41.56

ENSEIGNEMENT

Ecole maternelle Jeanne d'Arc 03.89.68.45.30
Ecole élémentaire Jules Ferry, bâtiment Marcel Durand 03.89.68.41.34
Ecole élémentaire Jules Ferry, bâtiment Schweitzer 03.89.68.40.60
Collège des Missions 03.89.68.42.42

SANTE

Assistants Sociales

Mme HADDAD (sur rendez-vous, jeudi de 14h à 17h en mairie) 03.89.70.91.80
Mme PFAFF (Pôle gérontologique) 03.89.89.71.00
Pharmacie St-Joseph..... 03.89.68.40.14

Médecins :

Drs KOCHER & LITZLER 03.89.68.41.38
Dr TSCHIEMBER 03.89.68.41.88
Dr GROELL 03.89.68.80.19

Dentistes : Drs DOERENBECHER & ACKER-DOERENBECHER 03.89.68.40.20

Orthophoniste : Mme KLESMANN 03.89.68.80.66

Psychothérapeute - masseuse : TCHOU MASS ; Mme BARROUZES-MUTZ 03.89.68.82.93

Psychanalyste : Mme RISACHER 03.89.68.43.47

Cabinet infirmier : Mmes SCHNITZLER, MÉBOLD-GRIMAULT & LABORDE 03.89.68.42.30

Pédicure podologue : Mme HAEFFLINGER 03.89.68.96.60

Pédicure: Fusspflegestudio CAROLA 03.89.68.41.82

Vétérinaire : Dr SEILLER 03.89.68.90.90

SERVICES PUBLICS

Véolia Eau (24h/24)..... 0 810 463 463

EDF 0 810 333 068

GDF Urgence Sécurité Gaz (24h/24) 0 800.473 333

Com-Com des 3 Frontières : service assainissement à Village-Neuf..... 03.89.70.22.65

Tri-astuce à Village-neuf 03.89.70.22.60

Transport/Distribus 03.89.70.90.70

EN CAS D'URGENCE

Sapeurs-pompiers 18

Gendarmerie de Saint-Louis 17

Samu..... 15

Appel d'urgence européen 112

Sans abri..... 115

Enfance maltraitée..... 119

Centre antipoison de Strasbourg..... 03.88.37.37.37

Brigade verte de Hagenthal-le-Bas..... 03.89.74.84.04

S.P.A de Mulhouse 03.89.33.19.50

Pompes funèbres (voir tableau affiché à la mairie)

Site Internet : <http://www.blotzheim.fr>

Cette édition du bulletin d'information a été tirée à 2000 exemplaires pour la somme de
3 270,50 Euros TTC

Directeur de la publication: Monsieur le Maire





LAURÈDE



BLOTZHEIM